FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Norme de communication des dangers 2024 de l'OSHA des États-Unis (29 CFR 1910.1200)

Date de révision 06-juil.-2026 **Numéro de révision** 1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit Part A: Smooth-Cast 325, 326, 327

Autres moyens d'identification

Codes produit FG-488A

Synonymes Aucun(e)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Élastomère en polyuréthane

Limitations relatives à l'utilisation

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur
Smooth-On Inc, 5600 Lower Macungie Rd, Macungie, PA 18062, USA, Phone: +01.610.252.5800, www.smooth-on.com, sds@smooth-on.com

E-mail sds@smooth-on.com

Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtel: US: 1-800.255.3924; International: 1-813.248.0585

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Classification

Toxicité aiguë - Inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2B
Sensibilisation respiratoire	Catégorie 1
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2

Dangers sans autre classification (HNOC)
non applicable

Éléments d'étiquetage



Danger

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H320 - Provoque une irritation des yeux
H332 - Nocif par inhalation
H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation
H335 - Peut irriter les voies respiratoires
H351 - Susceptible de provoquer le cancer
H360 - Peut nuire à la fertilité ou au fœtus
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs et aérosols.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.
Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.
Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs et aérosols.
Porter des gants de protection.

Conseils de prudence - Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premier secours sur cette étiquette).
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
En cas de symptômes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Mentions de mise en garde - Stockage

Garder sous clef.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables.

Autres informations

Peut être nocif par contact cutané. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Substance

non applicable.

Mélange

Nom chimique	Numéros CAS	% massique	Secret industriel
4,4-Diisocyanate de diphénylméthane	101-68-8	30 - 60	*
Benzene, 1,1-methylenebis[4-isocyanato-, homopolymer	25686-28-6	10 - 30	*
Butyl benzyl phtalate	85-68-7	7 - 13	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition n'a pas été divulgué au titre du secret industriel.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Description des premiers secours

Conseils généraux Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Inhalation Peut provoquer une réaction respiratoire allergique. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin. Transporter la victime à l'air frais. Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche.

Contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Contact avec la peau Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes.

Ingestion Peut produire une réaction allergique. NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

Protection individuelle du personnel de premiers secours Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Toux et/ ou respiration sifflante. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Difficultés respiratoires.

Effets de l'exposition Peut avoir des effets néfastes sur la reproduction - tels que malformations congénitales, fausses couches ou infertilité. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Susceptible de provoquer le cancer.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

Incendie majeur PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

Dangers spécifiques dus au produit chimique Le produit est ou contient un agent sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun(e).

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.

Autres informations Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Retirer les chaussures et vêtements contaminés. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l’exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL	NIOSH
4,4-Diisocyanate de diphénylméthane 101-68-8	TWA: 0.005 ppm	Ceiling: 0.02 ppm Ceiling: 0.2 mg/m³ (vacated) Ceiling: 0.02 ppm regulated under Methylene bisphenyl isocyanate (vacated) Ceiling: 0.2 mg/m³ regulated under Methylene bisphenyl isocyanate	TWA: 0.005 ppm; TWA: 0.05 mg/m³; Ceiling: 0.020 ppm 10 min Ceiling: 0.2 mg/m³ 10 min IDLH: 75 mg/m³

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques Douches
Rince-oeils
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements à manches longues.

Protection respiratoire Utiliser une protection respiratoire adaptée. Aucun équipement de protection n’est nécessaire dans les conditions normales d’utilisation. En cas de dépassement des limites d’exposition ou en cas d’irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.

Remarques générales en matière d'hygiène Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Retirer et laver les gants et vêtements contaminés, y compris leur doublure intérieure, avant réutilisation. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide
Aspect Liquide
Couleur Aucune information disponible
Odeur Moisi
Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
pH (en solution aqueuse)		Aucun(e) connu(e)
Point de fusion / point de	2.7778 °C / 37.000 °F	Aucun(e) connu(e)

congélation		
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point d'éclair	> 198.8889 °C / 390.000 °F	Aucun(e) connu(e)
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun(e) connu(e)
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Densité de vapeur	>1	Aucun(e) connu(e)
Densité relative	1.2	Aucun(e) connu(e)
Hydrosolubilité	Insoluble dans l'eau	Aucun(e) connu(e)
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température de décomposition		Aucun(e) connu(e)
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité dynamique	600 Centipoise	Aucun(e) connu(e)

Autres informations

Propriétés explosives	Aucune information disponible
Propriétés comburantes	Aucune information disponible
Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Teneur en COV	Aucune information disponible
Densité de liquide	Aucune information disponible
Masse volumique apparente	Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

Stabilité chimique Stable dans les conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Conditions à éviter Chaleur excessive.

Matières incompatibles Acides forts. Bases fortes. Agents comburants forts.

Produits de décomposition dangereux Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. (d'après les composants). Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Nocif par inhalation.

Contact oculaire Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une irritation des yeux. Peut entraîner rougeurs, démangeaisons et douleur.

Contact avec la peau Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. (d'après les composants). Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Provoque une irritation cutanée.

Ingestion Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut provoquer des effets supplémentaires comme indiqué dans « Inhalation ». L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Les symptômes de réactions allergiques peuvent inclure éruption cutanée, démangeaisons, œdème, difficultés respiratoires, sensation de tintement dans les mains et les pieds, vertiges, évanouissements, douleurs poitrinaires, douleurs musculaires ou bouffées de chaleur. Toux et/ ou respiration sifflante. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Rougeur. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements.

Toxicité aiguë Nocif par inhalation.

Mesures numériques de toxicité

Les valeurs ATE suivantes ont été calculées pour le mélange

ETAmél (voie orale)	5,799.80 mg/kg
ETAmél (voie cutanée)	3,323.50 mg/kg
ETAmél (inhalation-poussières/brouillard)	1.67 mg/l

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
4,4-Diisocyanate de diphénylméthane 101-68-8	= 31600 mg/kg (Rat)	-	= 369 mg/m³ (Rat) 4 h
Benzene, 1,1-methylenebis[4-isocyanato-, homopolymer 25686-28-6	> 5000 mg/kg (Rat)	-	-
Butyl benzyl phtalate 85-68-7	= 2330 mg/kg (Rat)	> 10000 mg/kg (Rabbit)	> 6.7 mg/L (Rat) 4 h

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucune information disponible.

Cancérogénicité Contient un cancérogène connu ou supposé. Classification d'après les données disponibles pour les composants. Susceptible de provoquer le cancer.

Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme

cancérogènes.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
4,4-Diisocyanate de diphénylméthane 101-68-8	-	Group 3 - Unclassifiable as to carcinogenicity in humans	-	-
Butyl benzyl phtalate 85-68-7	-	Group 3 - Unclassifiable as to carcinogenicity in humans	-	-

Toxicité pour la reproduction Contient un produit toxique pour la reproduction connu ou soupçonné. Classification d'après les données disponibles pour les composants. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

STOT - exposition unique Peut irriter les voies respiratoires.

STOT - exposition répétée Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

Effets interactifs Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
Butyl benzyl phtalate 85-68-7	EC50: 0.02 - 0.25mg/L (96h, Pseudokirchneriella subcapitata) EC50: 0.2 - 28.2mg/L (72h, Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50: 1.0 - 10.0mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =0.82mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 1.39 - 3.88mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: >0.78mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: 1.0 - 10.0mg/L (96h, Lepomis macrochirus)	-	EC50: 0.9 - 1.1mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: >0.76mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: =1.28mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: =0.97mg/L (48h, Daphnia magna)

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage

4,4-Diisocyanate de diphénylméthane 101-68-8	4.51
Butyl benzyl phtalate 85-68-7	4.91

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

DOT non réglementé

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Inventaires internationaux

TSCA Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
DSL/NDSL Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
EINECS/ELINCS Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
ENCS Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
IECSC Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
KECL Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
PICCS Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
AIIC Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
NZIoC Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.

Légende :
TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Inventaire coréen des produits chimiques existants
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels
NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

Réglementations fédérales des États-Unis

SARA 313

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit contient une ou plusieurs substances chimiques soumises aux conditions de déclaration de la Loi des États-Unis et du Titre 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372.

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
4,4-Diisocyanate de diphénylméthane - 101-68-8	1.0

Catégories de danger selon SARA 311/312, États-Unis
Si ce produit répond aux critères de déclaration d'échelon EPCRA 311/312 de 40 CFR 370 (États-Unis), consulter la section 2 de la présente FDS pour prendre connaissance des classifications adaptées.

CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)
Ce produit contient les substances suivantes, qui sont des polluants réglementés selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Butyl benzyl phtalate 85-68-7	-	X	X	-

CERCLA
Cette matière telle que livrée contient une ou plusieurs substances réglementées au titre de substances dangereuses par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302).

Nom chimique	Quantités de substances dangereuses à déclarer	Quantités de substances extrêmement dangereuses à déclarer	Quantité à déclarer (RQ), États-Unis
4,4-Diisocyanate de diphénylméthane 101-68-8	5000 lb / 2270 kg (final RQ)	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ
Butyl benzyl phtalate 85-68-7	100 lb / 45.4 kg (final RQ)	-	RQ 100 lb final RQ RQ 45.4 kg final RQ

Réglementations étatiques des États-Unis

Proposition californienne 65
This product contains chemicals known to the State of California to cause cancer, birth defects, or other reproductive harm.

Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
4,4-Diisocyanate de diphénylméthane 101-68-8	X	X	X
Butyl benzyl phtalate 85-68-7	X	X	X

EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette

EPA, États-Unis, numéro d'enregistrement de pesticide non applicable

RUBRIQUE 16: Autres informations

NFPA	**Dangers pour la santé** -	**Inflammabilité** -	**Instabilité** -	**Dangers particuliers** -
HMIS	**Dangers pour la santé** -	**Inflammabilité** -	**Dangers physiques** -	**Protection individuelle** X

*Légende de l'astérisque Danger chronique * = Danger chronique pour la santé*

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende
SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :
PBT: Substances persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)
vPvB: Substances très persistants et très bioaccumulables (vPvB)
STOT : Toxicité spécifique pour certains organes cibles
ETA : Estimation de la toxicité aiguë
CL50 : Concentration létale médiane
LD50 : Dose létale, 50 %

Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur limite maximale	Sk*	Désignation « Peau »
+	Sensibilisants		

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS
Agence pour les registres des substances toxiques et des maladies des États-Unis (Agency for Toxic Substances and Disease Registry, ATSDR)
Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)
Agence de protection de l'environnement des États-Unis (Environmental Protection Agency)
Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)
FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV
Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)
Base de données sur les substances dangereuses
nternational Uniform Chemical Information Database (IUCLID)
Institut national de technologie et d'évaluation du Japon (National Institute of Technology and Evaluation, NITE)
Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)
National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)
National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)
Programme national de toxicologie, États-Unis (NTP)
CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)
Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) publications sur l'environnement, la santé et la sécurité
Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) programme d'évaluation des substances chimiques HPV
Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) ensemble des données d'évaluation
Organisation mondiale de la santé (OMS) des Nations unies (World Health Organization, WHO)

Date de révision 06-juil.-2026
Remarque sur la révision Aucune information disponible.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Norme de communication des dangers 2024 de l'OSHA des États-Unis (29 CFR 1910.1200)

Date de révision 08-juil.-2026 **Numéro de révision** 1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit Part B: Smooth-Cast 326, 327

Autres moyens d'identification

Codes produit FG-450B

Synonymes Aucun(e)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Élastomère en polyuréthane

Limitations relatives à l'utilisation

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur
Smooth-On Inc, 5600 Lower Macungie Rd, Macungie, PA 18062, USA, Phone: +01.610.252.5800, www.smooth-on.com, sds@smooth-on.com

E-mail sds@smooth-on.com

Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtel: US: 1-800.255.3924; International: 1-813.248.0585

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Classification

Toxicité aiguë - Voie orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - Voie cutanée	Catégorie 4
Toxicité aiguë - Inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4

Dangers sans autre classification (HNOC)
non applicable

Éléments d'étiquetage



Attention

Mentions de danger

H302 - Nocif en cas d'ingestion
H312 - Nocif par contact cutané
H332 - Nocif par inhalation

Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs et aérosols.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Conseils de prudence - Intervention

Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premier secours sur cette étiquette).
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin/en cas de malaise.
Rincer la bouche.

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables.

Autres informations

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Substance

non applicable.

Mélange

Nom chimique	Numéros CAS	% massique	Secret industriel
Phenylmercury neodecanoate	26545-49-3	0.1 - 1	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition n'a pas été divulgué au titre du secret industriel.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Description des premiers secours

Conseils généraux Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin.

Contact oculaire Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin.

Contact avec la peau Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si les

symptômes persistent, consulter un médecin.

Ingestion NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

Protection individuelle du personnel de premiers secours Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Toux et/ ou respiration sifflante. Difficultés respiratoires.

Effets de l'exposition Aucune information disponible.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

Incendie majeur PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

Dangers spécifiques dus au produit chimique Aucune information disponible.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun(e).

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.

Autres informations Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations

environnementales.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Garder sous clef.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL	NIOSH
Phenylmercury neodecanoate 26545-49-3	TWA: 0.1 mg/m³ Hg pSk	(vacated) Ceiling: 0.1 mg/m³ Hg	TWA: 0.05 mg/m³; except Organo alkyls Hg vapor Ceiling: 0.1 mg/m³ Hg IDLH: 10 mg/m³ Hg

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques Douches
Rince-oeils
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire Utiliser une protection respiratoire adaptée.

Remarques générales en matière d'hygiène Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide

Aspect	Liquide
Couleur	Aucune information disponible
Odeur	Légère
Seuil olfactif	Aucune information disponible

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
pH (en solution aqueuse)		Aucun(e) connu(e)
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point d'éclair	> 148.8889 °C / 300.000 °F	Aucun(e) connu(e)
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun(e) connu(e)
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Densité de vapeur	>1	Aucun(e) connu(e)
Densité relative	1.0 - 1.2	Aucun(e) connu(e)
Hydrosolubilité	Insoluble dans l'eau	Aucun(e) connu(e)
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température de décomposition		Aucun(e) connu(e)
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)

Autres informations

Propriétés explosives	Aucune information disponible
Propriétés comburantes	Aucune information disponible
Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Teneur en COV	Aucune information disponible
Densité de liquide	Aucune information disponible
Masse volumique apparente	Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

Stabilité chimique Stable dans les conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Conditions à éviter Chaleur excessive.

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

Produits de décomposition dangereux Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Nocif par inhalation. (d'après les composants).
Contact oculaire	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
Contact avec la peau	Peut être absorbé à travers la peau dans des quantités nocives. Nocif par contact cutané. (d'après les composants).
Ingestion	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Nocif en cas d'ingestion. (d'après les composants).

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	Toux et/ ou respiration sifflante.
Toxicité aiguë	Nocif en cas d'ingestion. Nocif par contact cutané. Nocif par inhalation.

Mesures numériques de toxicité

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée	Aucune information disponible.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Aucune information disponible.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Aucune information disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucune information disponible.
Cancérogénicité	Aucune information disponible.
Toxicité pour la reproduction	Aucune information disponible.
STOT - exposition unique	Aucune information disponible.
STOT - exposition répétée	Aucune information disponible.
Danger par aspiration	Aucune information disponible.
Autres effets néfastes	Aucune information disponible.
Effets interactifs	Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Bioaccumulation Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

DOT non réglementé

IATA non réglementé

IMDG non réglementé

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Inventaires internationaux

TSCA	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
DSL/NDSL	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
EINECS/ELINCS	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
ENCS	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
IECSC	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
KECL	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
PICCS	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
AIIC	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
NZIoC	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.

Légende :
TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des

substances chimiques modifiées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Inventaire coréen des produits chimiques existants
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels
NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

Réglementations fédérales des États-Unis

SARA 313
Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit ne contient aucune substance chimique soumise aux conditions de déclaration de la loi des États-Unis et de l'article 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372.

Catégories de danger selon SARA 311/312, États-Unis
Si ce produit répond aux critères de déclaration d'échelon EPCRA 311/312 de 40 CFR 370 (États-Unis), consulter la section 2 de la présente FDS pour prendre connaissance des classifications adaptées.

CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)
Ce produit ne contient aucune substance réglementée au titre de polluants selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (Clean Water Act, 40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Phenylmercury neodecanoate 26545-49-3	-	X	-	-

CERCLA
Ce matériel, tel que fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse en vertu de la Loi de Responsabilité Environnementale et de Réponse Compensatoire Exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302) (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la Loi sur les Modifications et Réautorisation du Fond Spécial pour l'environnement des Etats-Unis (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences de rapport spécifiques au niveau local, régional ou de l'État concernant les rejets de ce matériau.

Réglementations étatiques des États-Unis

Proposition californienne 65
This product contains chemicals known to the State of California to cause cancer, birth defects, or other reproductive harm.

Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette

EPA, États-Unis, numéro d'enregistrement de pesticide non applicable

RUBRIQUE 16: Autres informations

NFPA	**Dangers pour la santé**	**-Inflammabilité** -	**Instabilité** -	**Dangers particuliers** -
HMIS	**Dangers pour la santé**	**-Inflammabilité** -	**Dangers physiques** -	**Protection individuelle** X

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende
SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :
PBT: Substances persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)
vPvB: Substances très persistants et très bioaccumulables (vPvB)
STOT : Toxicité spécifique pour certains organes cibles
ETA : Estimation de la toxicité aiguë
CL50 : Concentration létale médiane
LD50 : Dose létale, 50 %

Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur limite maximale	Sk*	Désignation « Peau »
+	Sensibilisants		

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS
Agence pour les registres des substances toxiques et des maladies des États-Unis (Agency for Toxic Substances and Disease Registry, ATSDR)
Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)
Agence de protection de l'environnement des États-Unis (Environmental Protection Agency)
Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)
FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV
Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)
Base de données sur les substances dangereuses
nternational Uniform Chemical Information Database (IUCLID)
Institut national de technologie et d'évaluation du Japon (National Institute of Technology and Evaluation, NITE)
Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)
National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)
National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)
Programme national de toxicologie, États-Unis (NTP)
CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)
Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) publications sur l'environnement, la santé et la sécurité
Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) programme d'évaluation des substances chimiques HPV
Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) ensemble des données d'évaluation
Organisation mondiale de la santé (OMS) des Nations unies (World Health Organization, WHO)

Date de révision 08-juil.-2026
Remarque sur la révision Aucune information disponible.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité